

REUNION DU 23 AVRIL 2022 A NIMES

COMPTE – RENDU

Etaient Présents:

- Organisateur : Francis Enjolras, Président du District Gard-Lozère
- Animateurs : Edouard Delamotte et Raymond Fournel

Membres Actifs:

MM Denis Allard, Philippe Amaduble, Didier Anselme, Thierry Balland, David Blattes, Thierry Charbonnel, Thierry Delolme, Hervé Giroud-Garampon, Joël Malin, Arsène Meyer, Guy Poitevin, Erick Schneider, Jean-François Vallet, Michel Serre.

Membres Honoraires:

MM André Champeil, Claude Lacour, Claude Malla, Jean-Claude Printant.

Membres Honoraires élus ou membre au COMEX

Vincent Nolorgues, Pascal Parent

Soit 23 participants

Le Président Francis Enjolras accueille les participants, tout en détaillant le déroulement de cette journée à la fois laborieuse et « touristique ». Il rappelle à son attachement à l' ANPDF dans sa forme et objectifs actuels.

DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

• REVISION EVENTUELLE DE CERTAINS ARTICLES DES STATUTS DE L'A.N.P.D.F.

Il est fait présentation et lecture de certains articles des statuts qui serait susceptibles de modifications.

ART 5 - COMPOSITION

4) Membres bienfaiteurs : pas d'avis particulier sur le bienfondé de cet article

ART 7 – RESSOURCES

Il sera rajouté : Les cotisations des membres actifs sont payables avent le 31 décembre de chaque année.

(A noter que cette disposition ne touche pas les membres honoraires).



ART 9 – ASSEMBLEE GENERALE

(...)

Chaque membre actif peut se faire représenter, lors de l'Assemblée Générale, soit par un membre du Bureau du Comité de Direction de son District (ou de son instance départementale), soit par un autre membre, à condition, dans les deux cas, qu'il soit porteur d'un pouvoir.

NB : « Soit par un autre membre » n'est pas complété, ce qui permet de se faire représenter par un actif **ou un honoraire**.

Le Reste sans changement ni souhait.

Il est demandé qu'une relecture des statuts soit faire pour corriger les nombreuses fautes de frappe, dont en particulier, des espaces omis entre les mots.

• L'AVENIR DU BENEVOLAT – INDEMNISATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX Le groupe de travail, en majorité exprimée, ne comprend pas que la FFF subventionne certains présidents des Ligues Régionales.

La loi autorisant les instances associatives à indemniser certains dirigeants sociaux dans la limite autorisée ; il devrait appartenir aux centres de gestion, après avis de leur AG de mettre en place une rémunération des dirigeants sociaux.

Le groupe n'est pas favorable à l'indemnisation des dirigeants sociaux dans les instances décentralisées de la FFF et préfère que ceux-ci demeurent dans le cadre du bénévolat.

- LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL EN ARBITRAGE :
 - La lettre adressée au Président de la F.F.F.
 - Opportunité dans les Districts du Secteur IV
 - Profit éventuel du poste.

Le groupe réaffirme la nécessité de voir se développer ce poste dans les districts.

Cela est nécessaire pour satisfaire le développement de l'arbitrage.

L'aide actuelle au développement de l'arbitrage est de 700K€.

Quarante CTDA sont actuellement aidés sur les 91 centres de gestion.

Il faudra donc un complément de financement fédéral, car la LFA, sauf à effectuer des transferts de postes budgétaires ne pourra financer ce projet.



Une nécessité d'établissement d'une feuille de route précise, décrivant les missions et actions à réaliser devra être mise en place et tenue.

Il est regretté que la DTA n'ait pas jusqu'alors contrôlé le recrutement des CTRA. Si dans certaines ligues, le poste est actif ; dans d'autres, pour des raisons liées à l'activité parallèle du CTRA, il n'en est pas de même.

TEMPS de TRAVAIL : Selon la taille du centre de Gestion, il peut s'agir d'un temps plein, mais aussi d'un temps partiel.

NATURE DU POSTE : Celui-ci peut être dévolu au seul poste de l'arbitrage, mais aussi polyvalent, selon les cas.

PROFIL DU POSTE : le recruté doit être « commercial » et doté d'une bonne capacité d'encadrement, management.

Il s'agit d'un projet de territoire, adapté à ce dernier.

Dans le secteur IV, il existe actuellement5 poste de CTDA, dont 4 à Temps plein et 1 à mitemps.

- VIOLENCES et INCIVILITES :
 - Etat des lieux dans les Districts du Secteur IV
 - L'OBSERVATOIRE des COMPORTEMENTS
 - INITIATIVES

Un tour de table recense, district par district, les tendances constatées au cours de cette saison en termes de violences et incivilités.

SAISON HABITUELLE (pas de variation particulière): 4 Districts

MOYEN TERME AVEC UNE AGGRAVATION: 2 Districts

SAISON AGGRAVEE: DIX Districts avec en prime 6 équipes mises Hors Championnat

A noter le constat d'une aggravation de la situation chez les plus jeunes U13 – U15 Certaines décisions ont été prises, dont une journée sans arbitre.

Désormais, les compétitions de ligue ne sont pas épargnées.

Certains ont effectué le doublement des peines à partir de l'art 13 (ITT)



Le groupe est informé que le président de la FFF adresse à tous les clubs une lettre pour « calmer les esprits ».

OUTILS utilisés:

- La « Marmite » ou Plan Antiviolence qui au total des sanctions infligées à une équipe effectue un retrait de points au classement. Les gros compétiteurs y sont particulièrement sensibles.
- Présence d'observateurs « discrets ».
- Utilisation d'une GO PRO portée par l'arbitre à l'occasion de rencontres classées à risque ou enjeu.

La liste n'est pas exhaustive.

REVISION SALARIALE

Il est fait lecture du mail transmis par l'AE2F, à la suite des négociations en cours sur le sujet avec les partenaires sociaux.

La proposition des représentants des personnels est rejetée à l'unanimité.

Le groupe entend s'en tenir à l'application du protocole existant, soit une augmentation au 1^{er} juillet de 1,5% du SMC.

Concernant une prime de 500 €, celle-ci doit rester à l'appréciation de chaque centre de gestion, car les capacités des uns ne sont pas forcément celles des autres.

REFORME DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

M. Vincent Nolorgues présente le résultat des groupes de travail sur la Réforme des championnats Nationaux.

Le schéma qui sera présenté lors du prochain Collège des Présidents le 7 mai est le suivant :

- 1 poule en N1
- 3 poules en N2
- 6 ou 8 poules en N3 de 14 équipes chaque.

PAS de MISE EN PLACE d'UNE POULE SUPPLEMENTAIRE EN LIGUE.



QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses, car nous parvenons à l'heure de fin de réunion, telle que fixée par l'organisateur.









Un grand merci à Francis Enjolras, son épouse, ses personnels et élus pour la qualité de l'accueil et du déroulement de ce weekend de réunion des membres du Secteur IV de l'ANPDF.